



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## DELIBERATION

### N° 2012-162 du 27 novembre 2012

#### **OBJET : Programme LEADER – Attribution de subventions aux entreprises**

Rapporteur : M. le Président

Le 27 novembre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 novembre 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 34



*M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE.

**Avaient donné pouvoir :**  
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE  
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON  
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE.

**Etait excusé :** M. Thierry DUCURTIL

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 5111-1 et suivants.

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique, et notamment les points relatifs à l'aide à l'implantation de l'activité économique: l'attribution d'aide directe ou indirecte et l'assistance aux porteurs de projets.

**Considérant** le projet transmis par le pays du Grand Briançonnais concernant « l'acquisition d'une machine à projeter le béton de chanvre et enduit »,

**Considérant** que le comité de programmation du GAL Entreprendre en date du 03 octobre 2012 a approuvé l'opportunité de ce projet,

**Considérant** que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement de l'économie locale,

**Considérant** qu'il peut bénéficier de financements au titre du programme LEADER, porté par le Pays du Grand Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 12 septembre 2012,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 13 novembre 2012,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais à ce projet présenté dans le cadre du GAL Entreprendre (programme LEADER 2007-2013), porté par le Pays du grand Briançonnais suivant le tableau ci-après:

L'acquisition d'une machine à projeter le béton de chanvre et enduit Porteur du projet EURL Mont-Thabor M. Georges PERRETON	998.49 €
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Cette participation financière représentant 5% du montant total des aides publiques sollicitées,

- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2012 du Budget Général
- Donne tous pouvoirs au Président ou à son représentant pour procéder au versement desdites subventions.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 30 NOV. 2012

Date affichage : 04 DEC. 2012